



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable -
Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à
permis

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 28/01/2025	N° DP 059172 25 C0012 Référence cadastrale : AL2229
Avis de dépôt affiché le 03/02/2025	
Par Monsieur Daniel HANOT	
Demeurant 32 B Rue du Maréchal Leclerc 59220 DENAIN	
Pour Changement de destination à un garage qui servait de garage à un professionnel	
Sur un terrain sis 71 RUE JOSEPH DUYSBURGH, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN
Le - 7 FEV. 2025

Le Maire,
Anne-Lise DUPONT

